



## Contrat de travail et congés payés

-----  
Par Damien59450

Bonsoir je vous envoie un message , Voilà je travaille en restauration depuis 6 ans et 2 mois.mais se restaurant à été racheté depuis 1 ans le patron qui a racheté se restaurant m'a garder avec mon contrat de mon ancien patron, mais je ne comprends pas depuis l'année dernière je n'ai pas pris de congés payés et sa n'a jamais bouger ses toujours rester 13 Acquis pris 1 solde 12 en congés N-1 en de janvier 2023 à avril 2024 ET t'il normal de plus je suis échelon 3 niveau 3 et je touche 1530 part mois .